

UN NUMERO 10 C.

LE

PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, place de la Préfecture, 15; à Paris, chez M. Le Tourneur et C^o, rue Notre-Dame-des-Victoires, 45, et chez M. Delaunay, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Le Peuple Souverain paraît tous les jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles de nos provinces avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du Peuple Souverain, doit être adressé à M. le Directeur-Gérant.

Prix de l'Abonnement:

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON,	8 fr. 50 c.	16 fr.	30 fr.
DEPARTEMENTS, 12	22	40	

Annances, 25 c. — Réclames, 40 c.

Sommaire.

Les gens du regret et ceux de l'espoir. — Renvoi des élections. — Capital, misère, ordre. — Grand coup d'épée dans l'eau. — De l'Assemblée nationale. — Aux électeurs en général et à ceux de Perrache en particulier. — Les facéties de la Gazette de Lyon. — Actes officiels. — Correspondance particulière du Peuple Souverain. — Assemblée nationale, séance des 19 et 20 juillet; nomination d'un président et d'un vice-président. — Chronique locale. — De la bourgeoisie. — Départements. — Allemagne. Angleterre. — Nouvelles diverses.

Lyon, le 22 juillet 1848.

Les gens du regret et ceux de l'espoir.

Les journaux monarchiques bleus ou blancs sont en fureur, lancent les outrages et les sarcasmes les plus violents contre les socialistes. Ils se servent de l'arme ordinaire des battus qui ne peuvent plus se défendre par de bonnes raisons : ils injurient, ils emploient le langage des halles ; non parce qu'ils ne peuvent en tenir un autre : ce n'est pas l'éducation qui leur manque ; mais parce que le dépit les gagne et leur fait dépasser toutes les bornes. Eh bien ! quelles que soient vos colères, et au risque de les augmenter, nous vous dirons sans détour que votre vieille société s'écroule, et puisque vous ne voulez pas venir chercher un asile sous celle qui s'édifie, tant pis si vous restez ensevelis sous les débris de votre ancien monde.

Le *Courrier de Lyon*, après en avoir terminé avec ses longues tartines en faveur du monopole et de l'agiotage, tombe à bras raccourcis sur les anciens membres du club du Grand-Séminaire, sur les socialistes des différents clubs. Il les qualifie de sectaires de Proudhon et de Cabet, sans bien savoir ce qu'ils sont. Pour être fidèle à ses anciennes habitudes, il s'escrime sous la République contre les démocrates socialistes comme il faisait sous le règne de Louis-Philippe, soit contre les démocrates français, soit contre les radicaux suisses. Pauvre bourgeoisie ! tu es bien malade, puisque tu as si peu de bonnes raisons à donner !

L'Union nationale, digne en tous points de l'Eglise de Rome, fait un catéchisme du socialisme pratique qui est le sien à ne pas s'y méprendre. Suivant le journal du parti prêtre, le catéchisme des socialistes dit :

Dieu est dans les inutilités. C'est bien ainsi que les prélats nous le dépeignent, quand ils le font servir à leur bénéfice personnel.

La vertu est dans l'intérêt. Qui mieux qu'un prêtre sait bien faire payer ses soit disant services ? Qui mieux qu'un cagot sait faire rendre au numéraire, aux produits tout ce qu'ils peuvent rendre ?

La récompense est dans la jouissance. Qui sait encore bien s'entendre en jouissances terrestres, si ce ne sont les potentats de l'Eglise, tout en disant qu'il faut s'en abstenir ?

Le crime est dans la propriété. Non, certes pas, quand elle est appropriée à tous, parce que tous y ont droit, comme habitants de la terre.

Le martyr est au baign. Oui, quand la société n'a rien fait pour en arracher le misérable qui y est entraîné par une pente fatale.

Le mariage est dans les maisons de tolérance. Qui est plus partisan du célibat que les prêtres, qui en font une condition de l'ordre ? Et quand nous, démocrates avancés et convaincus, nous demandons la suppression de ces maisons, n'est-ce pas la feuille organique des prêtres qui nous rit au nez et nous trouve bouffons ?

La famille est aux enfants trouvés. Ne pourrions-nous pas nous demander qui en met ou en fait mettre le plus au tour ? Sont-ce les pères de famille, ou les célibataires forcés qui sont dans la nécessité de cacher leurs fautes ?

La patrie est partout et nulle part. Pour vous, missionnaires du mensonge, nous pouvons bien dire qu'elle n'est nulle part, et partout où vous pouvez trouver des crédules disposés à vous écouter et à vous donner. Pour

nous, elle est bien dans l'humanité ; mais comme cette humanité a encore du chemin à faire pour être éclairée, nous la trouvons temporairement dans la France, comme étant la nation qui porte le flambeau émancipateur aux peuples arriérés.

La souveraineté est dans le peuple. Qui donc paie l'impôt du sang ? Qui donc défend les propriétés que vous voyez si souvent violées ? Qui donc vous donne des revenus, si ce n'est le peuple ? Vis-à-vis de lui, n'êtes-vous pas une parcelle, une partie minime de la population ?

Le peuple est dans les ouvriers, les artisans, les manœuvres. N'insultez pas ce peuple là, feuille blanche, car, en effet, c'est le vrai peuple. Ou voudriez-vous donc le prendre ailleurs, vous qui ne voulez pas vous confondre avec l'ouvrier, c'est-à-dire avec l'immense majorité du pays ; vous qui faites rang à part et qui dédaignez celui qui ose se mettre en relation avec cette *populace* que vous méprisez ? En juillet, ne tourniez-vous pas en ridicule le roi des barricades parce qu'il avait donné des poignées de main au peuple ?

La liberté est dans la soumission aux ordres de ce peuple. Quant à vous, vous la trouvez dans l'obéissance passive des crédules que vous endoctrinez, ou, mieux encore, dans la force des bayonnettes. Prédicateurs de l'Evangile, ou vous prendrait facilement pour des sectateurs de Mahomet, qui imposait son Koran le sabre à la main.

L'égalité est dans la misère. Qui voudrait nous donner une égalité de cette force ? Ne sont-ce pas ceux qui regrettent encore l'impôt des dîmes et des droits cléricaux ? Ne sont-ce pas ceux qui soupirent encore au souvenir de ce bon vieux temps qui faisait si bien leurs affaires ?

La fraternité est derrière les barricades. Qui les fait dresser ces barricades ? Ce sont les exigences des gens que vous défendez, de vos amis et de vos patrons qui, dans la moisson sociale, s'attribuent la part du lion.

Pauvres journaux soldés par les partisans du monopole, de l'agiotage, du mensonge ! Vous avez beau faire, malgré vous et vos dégoûtantes doctrines, les idées gagnent du terrain chaque jour et l'humanité entière tend au progrès.

Renvoi des élections.

Les élections municipales doivent être renvoyées, ou du moins l'administration municipale doit en faire la demande à l'autorité supérieure. Nous le savons, ce renvoi est d'urgence ; mais pourquoi en profiter pour que les élections aient lieu un jour ouvrable plutôt qu'un dimanche ? C'est sans doute pour que les *messieurs* puissent avoir le loisir d'aller à la campagne ; car ceux-ci ne veulent en rien déroger à leurs plaisirs. Que leur importe à eux que le travailleur puisse ce jour, plutôt qu'un autre, exercer son droit de souveraineté ? Ils peuvent se faire remplacer à leurs occupations pour aller déposer leur bulletin, pour attendre l'appel, le rappel même ; ils n'ont pas à s'inquiéter si l'ouvrier, qui attend le produit de sa journée pour pourvoir aux besoins de sa famille, peut ou ne peut pas sacrifier quelques heures. Leur seule objection, c'est que celui qui a des droits doit savoir en user ; sinon, il n'en connaît pas l'importance, et puisqu'il les abdique, il ne doit pas en avoir. Favorisés du hasard ou des bonnes chances ! sachez donc qu'il ne suffit pas de vouloir, mais qu'avant tout, il faut pouvoir. Il est vrai que pour ceux qui veulent jouir du plaisir de la campagne, les suffrages populaires sont fort équivoques ; nous osons espérer néanmoins, que n'importe le jour du renvoi, les prolétaires sauront se rendre à leur poste et s'imposer le sacrifice que ne voudraient pas leur voir faire leurs antagonistes. Nous comptons en outre que le citoyen Préfet, plus démocrate que la majorité du conseil municipal, prendra en considération que le dimanche est le jour le plus convenable pour les élections, et les fixera au 6 août.

A. M.

Nous recevons chaque jour une infinité de lettres et

d'articles d'intérêts locaux ou généraux. Nous nous voyons forcés de prévenir les citoyens que nous n'accepterons plus rien qu'à titre de communication, et qu'à l'avenir aucune signature ne paraîtra sur le journal, à moins que pour certains articles dont la rédaction ne voudrait pas accepter la responsabilité. L'esprit d'ensemble et d'unité, qui doit présider à la publication d'un journal, nous force à prendre cette mesure, sans laquelle les bonnes intentions de la rédaction se trouvent neutralisées.

Capital, misère, ordre.

Il est bien évident que si un industriel va demander un crédit à un banquier pour tenter une affaire que l'industriel croit excellente, mais que le banquier juge improductive, celui-ci refuse le crédit demandé. Mais si, au contraire, l'affaire est bonne et promet de riches résultats, même lointains, le banquier stipule ses avances et ouvre ses coffres.

L'Etat est aujourd'hui dans la position de cet industriel. S'il recourt à l'emprunt pour opérer le maintien de l'ordre par des moyens improductifs, tels que le déploiement des forces militaires, le capital fera la sourde oreille ; car il ne verra aucun projet, aucune solution dans un emploi de cette nature.

Si, au contraire, l'Etat offre au capital de concourir avec lui au rétablissement de l'ordre, de l'ordre véritable, en attaquant la misère, cette éternelle ennemie de l'ordre, en l'attaquant au cœur par l'entreprise de grands travaux publics, qui augmenteront inévitablement, dans du temps donné, le bien-être de tous, le capital ouvrira l'oreille ; car le capital est mal à l'aise dans ses cachettes, et ne rapporte rien à son détenteur.

Que l'Etat se persuade bien que là seulement est le salut, là est l'ordre, là est la vraie liberté.

Les fusils sont indispensables ; mais le soc de la charrue, les outils créateurs ne le sont pas moins ; et ce n'est que par la mise en mouvement intelligente de ces outils, qu'il sera possible de réaliser la grande économie ; irréalisable aujourd'hui, de la réduction de l'armée.

Grands coups d'épée dans l'eau.

Le citoyen Thiers veut absolument pourfendre le citoyen Proudhon. Le citoyen Thiers a choisi son adversaire, il le tient bien, il ne le lâchera pas.

Ah ! vous avez dit que la propriété c'est le vol ! Ah vous avez dit que la propriété en avait encore pour trois cents ans ! Eh bien, en garde ! paréz cette riposte. On ne vous fera pas de quartier. Non, vraiment ; il ne s'agit point d'esquiver le débat. En séance publique, morbleu, en séance publique ! C'est là, en champ clos, que le citoyen Thiers va pulvériser le citoyen Proudhon, et, par conséquent, le socialisme tout entier.

Cette fanfaronade est d'un ridicule suprême. On croit voir don Quichotte courant sus aux moulins à vent ou frappant les autres à grands coups d'épée. Et quand vous auriez triomphé du citoyen Proudhon, chevalier Thiers, pensez-vous que le socialisme en serait plus malade ? Ignorez-vous donc que le citoyen Proudhon n'est qu'une individualité brillante, excentrique, paradoxale, ne se ralliant à personne et ne ralliant presque personne à son drapeau. Nous ne savons pas si le citoyen Proudhon acceptera votre défi, nous ne savons pas non plus si vous le vaincrez, mais nous vous déclarons d'avance que nous n'avons aucun intérêt dans cette lutte ; et que, tout socialistes avancés que nous sommes, nous avons vu avant vous ce qu'il y a d'erroné dans les imaginations du citoyen Proudhon.

Assemblée nationale.

Au sujet du tumulte épouvantable qui a signalé la séance du 18 juillet, la *Démocratie Pacifique* fait les réflexions suivantes :

« L'assemblée a été livrée aujourd'hui à un tumulte épouvantable. Nous n'avions jamais vu, jamais, oui, surtout, pareil orage parlementaire, et ce qu'il y avait de vraiment caractéristique dans ce vacarme, c'est qu'il n'était pas motivé. Sans doute, le colonel Lespinasse n'est pas un orateur agréable ; surtout quand il survient

en hors d'œuvre pour dissenter sur une question déjà tranchée par un vote. A peine est-il à la tribune que les auditeurs un peu nerveux sont crispés, son silence même est une menace; on comprend qu'il y a à parler. Et puis, lorsque les couteaux de bois ont commencé un accompagnement qui couvre sa voix, il y a dans la résolution avec laquelle il se genârdme, dans la tenacité avec laquelle il se cramponne à la tribune, un air de défi qui, loin de calmer l'agitation, la porte bientôt au paroxysme.

« Nous savons tout cela; mais, en vérité, le discours le plus intempestif du colonel Lespinasse ne saurait expliquer la tempête qui a forcé aujourd'hui le président à se couvrir et à suspendre la séance. La parfaite incapacité du citoyen Portalis comme président ne suffit pas non plus pour justifier ce cataclysme. Il est vrai qu'on trouverait difficilement un président plus dénué de vigueur et d'initiative. Le citoyen Buchez nous avait fait regretter le citoyen Sauzet, le citoyen Portalis nous fera regretter le citoyen Buchez. Aucun des trois n'a pu dominer ni diriger une assemblée; mais dans son impuissance, le citoyen Sauzet restait calme, indifférent; le citoyen Buchez se désespérait; le citoyen Portalis est toujours prêt à sourire.

« Au delà de l'inopportunité qui caractérise essentiellement le colonel Lespinasse, au-delà de la souriante insuffisance du président Portalis, il faut constater dans l'Assemblée un véritable état convulsif qui est aujourd'hui propre au pays tout entier. Depuis février, rien ne s'est rassisi, tout ferment encore, tout suffit pour occasionner des crises.

« Cet état moral de l'Assemblée nous a plus frappé que les détails de la séance. Le général Cavaignac a cependant paru à la tribune pour annoncer que le général Bédau ne pouvant, à cause de sa blessure, accepter le ministère des affaires étrangères, ce portefeuille serait repris par le citoyen Bastide, que par suite le ministère de la marine était dévolu au citoyen Verninac de Saint-Maur, et qu'enfin le citoyen Marie quittait la présidence de la chambre pour le ministère de la justice.

« On a discuté la question de savoir si l'enseignement, la nourriture et l'entretien seraient gratuits à l'École polytechnique et à l'École militaire. Cette gratuité a été admise, mais seulement à partir du 1^{er} octobre 1850. C'est pendant cette discussion que s'est produit l'incident orageux du colonel Lespinasse.

« L'Assemblée nationale a déjà, comme le mont Sinai, ses éclats de tonnerre. Quand viendra le Moïse portant les tables de la loi ? »

La *Réforme* s'exprime, sur le même sujet, de la manière suivante :

« Faut-il parler de la modification ministérielle que le général Cavaignac a proclamée du haut de la tribune? ces hommes remplacent d'autres hommes; le citoyen Bastide revient aux affaires étrangères; au président Marie reviennent les sceaux, et le capitaine Verninac-Saint-Maur prend le trident de Neptune. — Ce n'est qu'un capitaine, mais jadis les capitaines, témoin Carnot, étaient de grands hommes quand ils avaient la passion du bien public et l'amour de la France. Il appartient au citoyen Verninac, marin vigoureux et d'un beau caractère, d'oublier les traditions monarchiques et d'entrer dans les grands services de l'histoire; le temps est propice, car nous sommes bien bas, et du côté de la terre et du côté de la mer; le capitaine Verninac a devant lui la fortune, la belle fortune, celle des grands citoyens qui savent agir. Cela va bien aux soldats, et nous comptons sur lui.

Cette séance, nous ne pouvons l'analyser jusqu'au bout. Que dirions-nous, en effet, des misérables et violents scandales qu'elle nous a donnés à sa dernière heure? La cloche du président sonnait le tocsin, les couteaux de bois sonnaient les petites fanfares de l'école, les hommes politiques se taisaient confus, les avocats hurtaient, les professeurs causaient, et les tribunes indignées se demandaient si c'était bien là la grande assemblée qui doit fonder la République française... Ah! par pudeur, comme les fils de Noé, jetons un voile; on ne peut discuter ce tumulte et ces hurlements; la France n'a pas de tribune pour une révolte d'écoliers, et la presse ne doit point raconter ces campagnes de petit lutrin ! »

Aux électeurs en général,

ET A CEUX DE PERRACHE EN PARTICULIER.

Citoyens travailleurs,

« Vous êtes appelés de nouveau à élire votre conseil municipal; tout ce que vous avez recueilli jusqu'à ce jour du fruit de votre victoire de février, doit vous donner la mesure des choix que vous devez faire, et vous indique suffisamment quels sont les citoyens que vous devez appeler à gérer les intérêts de la cité. Vous pouvez, si vous le voulez, nommer à une immense majorité, des magistrats patriotes. Le suffrage universel met une arme puissante dans vos mains. Vous pourrez, dans les élections, chaque fois que vous y serez appelés, l'emporter sur vos adversaires. Votre générosité méconnue par ces hommes dont vous avez protégé la famille et la propriété; l'ingratitude dont ils vous ont abreuvé, tout doit vous éclairer sur les choix que vous avez à faire. Votre indifférence, votre insouciance serait un crime; on n'a plus le droit de se plaindre quand on a eu à sa disposition les

moyens de triompher, et qu'on n'a pas su s'en servir.

« Gardez-vous des pièges et des manœuvres de vos adversaires: ils sont habiles dans l'art d'exploiter la crédulité publique; ils savent perfidement insinuer que tel et tel, si vous les nommez, vous feront travailler; c'est ainsi que les courtiers d'élections de la section de Perrache, aux élections dernières, étaient chez tous les ouvriers, leur dire: nommez ces messieurs, et le commerce, le travail reprendront leur activité. Les mêmes moyens ne manqueront pas d'être employés cette fois encore. Electeurs de Perrache, n'oubliez pas que si vous donnez vos voix à des magistrats en fonctions, vous perpétuez les abus que vous avez combattus sous la monarchie: le cumul des emplois. Laissez les magistrats, les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, à leur parquet et à leurs réquisitoires.

« En général, électeurs de toutes les sections, laissez tous magistrats et fonctionnaires quelconques aux postes qu'ils occupent, et n'en portez aucun au conseil municipal, quel qu'honnête et dévoué qu'ils puissent être d'ailleurs. Ne tuons pas les principes; leur mort serait aussi celle de la liberté.

« Nommez des démocrates, des hommes indépendants, des républicains qui ont fait leurs preuves, des travailleurs intelligents; vous en avez bon nombre parmi vous, n'hésitez pas à leur accorder votre confiance et vos suffrages. Unissez-vous dans une commune pensée, celle de faire triompher nos principes républicains: liberté, égalité, fraternité. Ce n'est qu'à ce prix que la République sera grande et durable.

Salut et Fraternité. F. M.

Les facettes de la république blanche.

La spirituelle *Gazette de Lyon* est toujours d'une facétie dont elle seule a le secret; mais c'est surtout dans son numéro du 19 que l'on peut lire le meilleur article qu'elle ait encore enfanté dans ce genre. Il commence par ces mots: MARTIN VIT! Vous allez croire peut-être que c'est le récit de ces petits jeux innocents auxquels se livrent les bigots après les offices, comme semble l'indiquer le titre? Pas du tout, c'est une longue diatribe contre le citoyen Lortet, étalée dans trois colonnes et demie. Nous ne savons si Martin vit toujours, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que la vieille cafarde, morte jadis, se trouve ressuscitée, et pourquoi faire, bon Dieu? Pour calomnier!... Cette noble fille s'attaque d'abord aux allures austères, à la barbe inculte, aux rudes habits, au large feutre, puis aux principes politiques de notre concitoyen. Que tout cela est petit!... Vos moines et vos prêtres n'ont-ils pas des allures austères? Demandez plutôt à Madeleine Denis, de Margnolles! Quant à la barbe inculte et aux rudes habits, voyez vos capucins, c'est du propre. Pour le large feutre, la coiffure de vos prêtres ne le cède en rien sur ce point à celle du citoyen Lortet. Que diable voulez-vous donc lui reprocher, c'est la parabole de celui qui voit une paille dans l'œil de son voisin, et n'aperçoit pas une poutre dans le sien.

La pudibonde *Gazette* ne s'en tient pas à tous ces signes extérieurs, elle veut encore faire de notre brave concitoyen un croquemitaine, un matamore, un peureux, et pour prouver tout cela, il ne lui a que fallu trois colonnes et demie; excusez du peu et pardonnez le trop; c'est-à-dire qu'elle a beaucoup parlé pour ne rien dire. Mais fidèle aux principes de Bazile, elle calomnie selon sa louable habitude, convaincue qu'elle est qu'il en restera toujours quelque chose... dans l'esprit des hardis Escobars, qui conspirent toujours et ne frappent que dans l'ombre.

« Arrière donc, Républicains blancs, vos doux rêves de théocratie et de monarchie ne se réaliseront jamais. Vous pouvez user, tuer les hommes, mais les principes démocratiques, jamais! Votre règne touche à sa fin, le nôtre commence... »

Cette puissance qui se croit au-dessus des peuples et des rois, fait dire à la *Gazette*: « C'est une rare audace d'oser attaquer les prêtres en style égalitaire. » Le grand malheur! Avant d'être prêtres ils sont hommes, et pourquoi ne traiteront-ils pas avec eux d'égal à égal sur des questions qui nous intéressent tous? Oui, nous voulons la liberté pour tous, nous voulons aussi que les citoyens qui vivent du budget se renferment dans les limites des attributions et des devoirs de leur état; au gouvernement appartient la direction de nos écoles, à vous, prêtres, l'instruction religieuse dans vos églises, c'est là votre place; restez-y et nous vous respectons.

« Il n'entre pas dans nos intentions de relever une à une les attaques de la *Gazette* contre le citoyen Lortet, mais nous ne pouvons laisser passer sans réponse cette phrase: « Le citoyen Lortet sait fort bien, au reste, que cela ne tire pas à conséquence; il n'y a aucun risque à écrire: « l'Eglise ment. S'il s'agissait d'un vorace ou d'un ventre creux, on se croirait peut-être obligé à quelques précautions de politesse. »

« Et sans doute, tolérante *Gazette*, il n'y a aucun risque à écrire; le beau temps que les vôtres regrettent, l'époque fameuse des auto-da-fés est loin de nous; tous les citoyens, sans crainte de l'inquisition, peuvent relever et publier vos mensonges et vos actes. Vous pouvez seulement user ou abuser de votre prépondérance pour défendre à vos sectaires la lecture de certains journaux, mais vous n'empêcherez pas leur publication.

« Nous croyons aussi être dispensés de politesse vis-à-vis des centres-pleins qui s'écartent trop souvent de l'ur-

banité; rassurez-vous cependant, nous n'emploierons jamais vos armes, elles ne nous inspirent que dégoût et mépris.

« Nous ne ferons pas non plus l'apologie des vertus civiques et privées du citoyen Lortet: il est connu à Lyon; sa philanthropie, ses talents, sa bourse, ont toujours été prodigués aux malheureux dont il est le père et le soutien. (Communiqué.)

Actes Officiels.

Un arrêté du président du conseil chargé du pouvoir exécutif porte que :

— Le citoyen Trouvé-Chauvel est nommé préfet de la Seine, en remplacement du citoyen Armand Marrast dont la démission est acceptée.

— Le citoyen Ducoux est nommé préfet de police en remplacement du citoyen Trouvé-Chauvel appelé à la préfecture de la Seine.

— Le citoyen général du Perron, qui commandait le département du Rhône, lorsque la République fut proclamée, vient d'être nommé lieutenant-général en activité de service dans l'armée royale de Sardaigne.

— Le citoyen Elias-Renault, ancien chef de cabinet du ministère de l'intérieur sous le citoyen Ledru-Rollin, et ex-rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, est nommé inspecteur général des théâtres de Paris.

— Nous apprenons que le citoyen Dornès, dont l'état inspirait de si vives inquiétudes depuis 8 jours, est mort ce matin à 7 heures, après une douloureuse agonie qui a duré 12 heures. Il avait fait appeler hier soir à son chevet le citoyen Ch. Thomas, l'un des géans du *National*, qui est resté toute la nuit auprès de lui.

Plusieurs régiments ont reçu l'ordre de se diriger sur la frontière d'Espagne, par suite des mouvements montémolinistes et de la présence du général Cabrera dans les provinces du nord de l'Espagne.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

Paris, 20 juillet 1848.

Nous disions hier que la situation semblait se présenter sous une face nouvelle. Nous ne nous sommes pas trompés. Le scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée a mis en évidence un fait grave: une scission au sein de la Chambre. La réunion de la rue de Poitiers a livré bataille à celle de l'Institut et du Palais-National. Le citoyen Lacrosse, candidat de la première, et le citoyen A. Marrast, candidat de la seconde, se sont rerrés de près et vivement. Le citoyen Marrast a eu le dessus.

La *Réforme* déclare, ce matin, qu'il n'y a dans ce triomphe ni gain ni perte, et que, des deux côtés, on n'a pas à chanter victoire.

Le *National*, ce matin, s'exprime là-dessus sans ambages. Il déclare que la majorité et la minorité de l'Assemblée nationale viennent de se dessiner très nettement. Selon lui le débat est entre ceux qui embrassent la République parce qu'ils l'aiment, et ceux qui la détestent et ne la flattent que pour l'étouffer.

— Chose remarquable! nous avons, en France, la manie de rompre avec le passé, et nous déchirerions volontiers jusqu'aux plus belles pages de notre histoire pour ne dater notre existence nationale que du 24 février 1848, et chaque pas que nous faisons est un retour vers le passé! Sans parler d'un grand nombre d'actes qui témoignent de notre inconséquence, nous appellerons l'attention sur une proposition soumise au comité de l'intérieur par le citoyen Montrol, et qui a pour objet d'instituer une presse gouvernementale, payée, bien entendu, par les contribuables.

On se rappelle encore toutes ces clameurs qui s'élevèrent contre la presse corruptrice et subventionnée du gouvernement de Juillet. Il n'y avait pas assez de malédictions contre un pouvoir détestable qui dégradait la dignité de l'écrivain et infiltrait la corruption dans tous les cœurs!

D'où vient donc que l'on veut marcher sur ses traces en établissant une presse gouvernementale salariée?

Si ce moyen est légitime sous la République, pourquoi ne l'était-il pas sous la monarchie?

Est-ce qu'on aurait pris à tâche de la justifier après l'avoir tant flétrie?

« Quand on considère attentivement tout ce qui se passe, on est tenté de voir la réaction ailleurs que chez les républicains.

Telle est l'opinion de beaucoup de gens dont le loyal dévouement à la République est au-dessus de tout parti-pris.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance de la séance du 19 juillet 1848.

Résultat du scrutin :	
Votants,	765
Majorité absolue,	383
Le citoyen Marrast a obtenu	411 voix.
Le citoyen Lacrosse,	334
Le citoyen Bac,	20
Le citoyen A. Marrast est proclamé président de l'Assemblée nationale.	
Reprise de la discussion du projet de décret relatif à l'admission gratuite dans les écoles polytechnique et militaire.	
Adoption de tous les articles de l'ensemble du projet.	
Ajournement du projet sur la garde mobile à cheval.	

L'Assemblée décide qu'il ne sera pas donné suite au projet de décret sur les comités d'approvisionnement pour les pauvres. La séance est levée.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

Présidence du citoyen CORBON, vice-président.

Séance du 20 juillet.

A deux heures et demie la séance est ouverte. Le procès-verbal est lu et adopté.

Le citoyen PRÉSIDENT: Le citoyen Marrast, notre honorable président, retenu au lit par une fièvre, me prie de transmettre à l'Assemblée ses remerciements pour le haut témoignage d'estime et de confiance qu'elle a bien voulu lui donner, en exprimant le regret de ne pouvoir aujourd'hui même se rendre à son poste.

J'ai maintenant une triste nouvelle à vous annoncer. Notre collègue Dornès a succombé ce matin à six heures et demie, à la blessure qu'il avait reçue le 23 juin.

Le citoyen président tire au sort la députation de 50 membres chargés de se rendre aux obsèques.

Le citoyen Avond dépose une pétition de la commission instituée dans le département de la Loire, pour l'érection d'un monument en l'honneur du représentant Charbonnel. Les pétitionnaires demandent que l'Assemblée concoure à l'érection du monument.

Le citoyen président. Voici le résultat du scrutin pour un vice-président:

Nombre des votants,	490
Majorité absolue,	246
Le citoyen Bixio,	328
Le citoyen Trélat,	57
Le citoyen Vivien,	26

Le citoyen Bixio est proclamé vice-président.

Le citoyen Peyras réclame en faveur de sa proposition relative aux indigents invalides de la campagne. Il se plaint que, contrairement au règlement, sa proposition ait été précipitée dans le comité des travailleurs (hilarité), où elle a fait le plongeon. (Nouveaux rires.) Le comité, sans me consulter et me prévenir, a mêlé ma proposition à une proposition du citoyen Valdeck-Rousseau, qui lui est complètement étrangère. Je demande qu'il me soit permis de développer ma proposition aujourd'hui (réclamations) ou demain.

Le citoyen RAPPORTEUR du comité des travailleurs: Le comité des travailleurs est prêt à entendre le préopinant demain matin à neuf heures. Je lui consacrerai toute la matinée, s'il le juge nécessaire.

Le citoyen Vivien, au nom du bureau, rend compte des opérations électorales du département de Vaucluse, appelé à donner un remplaçant au citoyen Agricola-Perdiguer, qu'il a opté pour la Seine.

72,604 électeurs sont inscrits sur les listes, 28,968, c'est-à-dire, un peu plus du tiers seulement, ont pris part au vote. Le citoyen Alphonse Gent, commissaire du gouvernement a obtenu le plus grand nombre de suffrages; plus de 16,000. Mais plusieurs protestations s'élèvent contre le bulletin, en se fondant surtout sur ce que le citoyen Gent aurait abusé de sa position pour triompher de ses concurrents. Les faits contenus dans les protestations sont assez nettement exprimés, précisés, pour qu'on ne puisse pas passer outre sans examen préalable. Aussi le quatrième bureau propose d'ordonner une enquête sur les élections du département de Vaucluse.

Le citoyen GENT: Je ne viens pas prolonger ce débat; il est pour moi trop pénible, mais on me permettra bien de dire quelques mots en réponse aux attaques dont je suis l'objet. On m'accuse d'abord d'influence. Je proteste hautement contre cette accusation.

Le citoyen VIVIEN, rapporteur: Je ne comptais pas prendre de nouveau la parole, mais quelques-unes des paroles échappées, je pense, au préopinant, me forcent de remonter à la tribune.

Un membre: On avait promis aux maires de délivrer des armes pour la garde nationale, à la condition que les communes voteraient pour le commissaire. Les armes ont été délivrées, en effet, après le vote.

Le citoyen Clément-Thomas demande l'annulation pure et simple. (Réclamations aux extrémités.)

Le citoyen président met aux voix la proposition d'annulation qui est rejetée après une double épreuve. — L'enquête est adoptée à la presque unanimité.

Le citoyen PRÉSIDENT: Je dois prévenir l'assemblée que votre commission de constitution reprendra son travail lundi prochain. Elle entendra les délégués des quinze bureaux. J'invite donc ceux de ces bureaux qui seraient en retard à se mettre au courant le plus tôt possible.

La séance continue.

ALGÉRIE.

ALGER, 12 juillet 1848. — Les Algériens sont très-susceptibles, depuis quelques temps, à l'endroit de l'Angleterre, et nous sommes menacés de retomber dans les contes bleus d'autrefois sur la perfide Albion! Que nos amis d'Outre-Manche n'aient pas vu avec plaisir se fonder et se développer notre établissement d'Afrique, rien de plus naturel! Mais, de là aux histoires plus ou moins curieuses qui circulent depuis un mois, il y a loin, et nous devons prévenir le public qu'il fera bien de se mettre en garde contre ces inventions, qui n'ont pas même le mérite d'être amusantes.

Hier, c'étaient des bâtiments anglais qui débarquaient des armes et des munitions près de Bougie, pour venir en aide aux Kabyles! Aujourd'hui, ces mêmes bâtiments paraissent dans la rade de Sidi-Ferruch, et y débarquaient également des armes. Sur ce, des commentaires à perte de vue, dont nous aurons le bon goût de faire grâce à nos lecteurs!

Voici l'histoire:

Le citoyen commandant de place de Coléah prévint, il y a quelques jours, le gouverneur, qu'on avait remarqué deux navires, un trois-mâts et un deux-mâts, qui semblaient faire des travaux de reconnaissance et de sondage aux environs de Sidi-Ferruch. D'après ce rapport, le trois-mâts se serait approché à 80 mètres de terre.

Le gouverneur-général envoya immédiatement un courrier extraordinaire au maire de Sidi-Ferruch, qui est un

ancien marin, pour lui demander des renseignements et son avis particulier sur cette affaire. Il résulte de la réponse du maire de Sidi-Ferruch que ces navires se sont tenus au large, qu'ils n'avaient d'ailleurs aucune allure particulière, et que, par conséquent, aucun débarquement d'armes n'a pu être fait!

Voilà comme on écrit l'histoire! (Akhar.)

Chronique locale.

Hier, après midi, une centaine d'ouvriers des chantiers nationaux, qui sont actuellement sans ouvrage, se sont rendus sur la place Bellecour, sous les tilleuls; là ils ont pris chacun une chaise et ont formé un grand cercle, chacun se servant de sa casquette en guise d'éventail. Un des leurs, placé au milieu du cercle, lisait le journal. Tout le monde a pris la chose du bon côté, et les dames, habituées de cette promenade, en ont ri les premières.

— Hier soir, vers dix heures et demie, un citoyen passait dans la rue Monsieur, à la Guillotière; il fut assailli par deux individus qui le maltraitèrent; il saisit alors une paire de pistolets dont il était porteur, et en menaça ses agresseurs. L'un d'eux s'empara de l'une de ces armes et la déchargea en l'air. La police, accourue sur ces entrefaites, s'est emparée de la victime, et les deux agresseurs, d'après ce qu'on nous rapporte, sont restés en liberté.

— Le parti modéré, les républicains honnêtes de la Guillotière, font maintenant bande à part. Ils viennent de former un club, rue de Chartres, pour faire triompher leurs candidats. Si ces derniers n'ont pas d'autres voix que celles des habitués du club, adieu leur candidature.

— Dans la soirée du 19 de ce mois, un garçon limonadier a tiré un coup de pistolet sur une jeune personne que l'on dit être sa maîtresse. Cette malheureuse, qui avait excité sa jalousie, n'a été que légèrement atteinte. Cette scène s'est passée aux Broteaux, rue Madame. Le jeune homme a été arrêté sur-le-champ et emmené en prison, il a témoigné son regret de n'avoir pas consommé le crime.

— On parle de la formation d'un club démocratique dans la rue Bouteille, pour préparer les élections municipales dans cette localité et contrebalancer, s'il est possible, l'influence du club de la Martinière. Il se tiendrait dans la salle de l'école de cette rue.

— Le café du Grand-Orient, aux Broteaux, va inaugurer, demain, ses charmantes soirées musicales, qui ont été si longtemps le rendez-vous des promeneurs. D'après le programme, il paraît qu'elles seront bien remplies; elles continueront chaque soir, jusqu'à l'entrée de l'hiver.

— Depuis deux ou trois jours, on n'entend que détonations du côté de Tassin. C'est l'annonce de la grande fête qui doit y avoir lieu demain, dimanche. On sait que cette fête baladoire est celle qui attire le plus de monde dans cette charmante localité, située à une demi-heure des portes de Vaise.

— On parle aussi d'une grande fête demain, au Jardin-d'Hiver. Cet établissement se recommande par son nom seul.

— La rue centrale est enfin ouverte au public. Les dernières constructions, commencées au mois de mars, sont maintenant achevées. Les tranchées pour les conduits du gaz, et pour la construction des canaux d'égoût ont retardé pendant quelques temps la régularisation et le pavage de la chaussée, qui est maintenant totalement achevée.

En jetant un coup-d'œil sur la circulation qui a lieu actuellement dans cette belle rue; on se fait une juste idée de son importance à venir, si comme on l'espère, elle fait bientôt jonction avec la rue St-Côme. Ce sera au nouveau conseil municipal à juger entre l'utile et l'agréable. Nous pensons que dans ce cas la question tient de l'un et de l'autre. — Il restera quelques maisons de la rue Trois-Carreaux à aligner, mais avec le temps on vient à bout de tout.

— La ligne télégraphique qui correspond du ministère de la guerre avec l'armée des Alpes, transmet, depuis deux jours, dépêches sur dépêches.

— Un violent incendie a éclaté au Pont-de-Beauvoisin dans la journée du lundi 17 courant. Nous n'avons pas encore de détails précis sur ce sinistre, mais il paraît que six maisons ont été la proie des flammes. Ce qu'il y a de plus douloureux dans ce triste événement, c'est qu'une jeune fille a péri dans l'incendie; lorsqu'on a retrouvé son corps, il était recouvert d'horribles brûlures.

— Un groupe de taches plus considérables que toutes celles qu'on a observées jusqu'ici, se voit en ce moment sur le disque du soleil. Ces taches sont au nombre de plus de trente, et forment une bande étroite, visible à l'œil nu, depuis le limbe oriental jusque vers le centre de l'astre. La longueur totale est d'environ 200,000 kilomètres, ou cinq fois et demie la circonférence de la terre. La lar-

geur est de 26,664 kilomètres en plusieurs endroits, mais elle varie considérablement. La longueur de la partie la plus épaisse, qui semble ne former qu'une seule tache, peut être évaluée à 127,600 kilomètres.

L'abondance des matières nous force à remettre à demain et jours suivants le compte rendu de la séance du conseil municipal, du 20 de ce mois.

De la Bourgeoisie.

(Suite et fin.)

Voir le numéro d'avant-hier.

Par la facilité qu'ont les riches industriels à se procurer des valeurs, ils font avec certitude les plus grandes spéculations, réduisent les prix, et, par la concurrence, font disparaître les maisons de second ordre. Il se trouve encore des accapareurs qui, par exemple, à Lyon, se sont emparés de toutes les soies et ont fait considérablement hausser les prix; les mêmes ont fait une spéculation semblable sur la graine des vers à soie; et ce produit, qui ne se vendait les autres années que de 4 à 6 francs l'once, a valu une année de 20 à 25 francs. Il arrive journellement que des maisons de liquide accaparent les alcools pour en faire hausser les prix. Les marchands de sel ne deviennent-ils pas encore très-riches par le monopole de l'achat des sels du gouvernement; ils s'organisent en société pour se livrer à ces opérations et ils éliminent de leur commerce toutes les personnes qui leur sont inutiles. Les commissionnaires-chargeurs ne se sont-ils pas constitués en société? n'ont-ils pas fixé le nombre des services qui devaient faire des transports ainsi que les rapports qu'ils avaient entre eux. S'il s'élevait un nouveau service, ils baissaient les prix jusqu'à ce qu'ils l'aient fait cesser par la concurrence, et aussitôt les prix étaient remis sur l'ancien pied ou même plus haut si cela était nécessaire pour gagner ce qu'ils avaient perdu. Si un commissionnaire changeait de correspondant ou recevait un service, ou le faisait par un confrère, on le mettait à l'amende, on le mettait à l'index (1) et même on l'interdisait. Est-il nécessaire de rappeler les exemples en fait de concurrence que préentaient les entreprises des bateaux à vapeur et des diligences? tout le monde les connaît, qui n'en a pas été victime? Si quelque chose paraît plus blâmable que ces actes de la bourgeoisie organisée, c'est la condescendance du gouvernement qui les souffrait. Inutile de rapporter des faits plus nombreux; ceux qui précèdent suffisent pour nous montrer les œuvres, la moralité de la bourgeoisie. Voyons ce qu'elle devient elle-même dans les jours de sa victoire.

La bourgeoisie qui, sous la Convention, s'était divisée en constitutionnelle et en républicaine, représentée par les Feuillants et les Girondins, a formé, depuis que la victoire ne lui est plus contestée, cinq à six partis.

Nous énumérerons en première ligne celui des légitimistes. Tout en se ralliant à l'ordre de choses actuel, il attendait le retour d'Henri V. Il fondait même de grandes espérances sur le rejeton des anciens rois de France, qui, instruit par l'adversité, débarrassé des préjugés de ses ancêtres, devait venir un jour gouverner la France selon les vœux de la génération présente. (Telles étaient leurs espérances sous Louis-Philippe; mais elles ont changé depuis Février, qu'ils ont jugé l'homme comme incapable.)

Nos conservateurs diffèrent-ils des bourgeois légitimistes? Ils se distinguent plutôt par leur clientèle, par leur entourage que par leur caractère et leurs principes; ils sont avarés, tiennent à leur fortune et en font le pivot de toutes leurs actions. Le numéraire leur tient lieu de morale, et comme ils n'espéraient d'un changement de gouvernement rien qui soit plus favorable au commerce que ce qui existait, ils tenaient à l'ordre de choses et ne voulaient que lui. Ils étaient prêts à lui faire tous les sacrifices: pour obtenir l'alliance des partisans de la dynastie de Louis XVIII, il n'est pas d'avances qu'ils ne leur fissent; pour que le clergé sanctifie leur autorité, il n'est honneurs dont ils ne le comblaient; et pour obtenir les bonnes grâces des gouvernements étrangers, pour pactiser avec le despotisme, il n'était de concessions qu'ils ne fussent disposés à faire.

Ils ne craignaient que l'intérieur; mais, de ce côté, ils n'osaient pas même sonder le danger.

Comme les oiseaux qui, pour se cacher, plongent la tête dans l'herbe pour assurer leur position, nos bons conservateurs fermaient les yeux devant la misère du peuple et en contestaient la réalité. Ils ne voulaient aucune réforme ni politique ni sociale, et pensaient même que la révolution de 1830 avait trop fait, et qu'il conviendrait de rétrograder. Cependant, crainte d'ébranler ce qui était, ils opposent une résistance égale à toute réforme de quelque côté qu'elle vint; ils oublient, les imprudents, que le mouvement du progrès ne s'était jamais arrêté impunément. Leurs errements sont aujourd'hui les mêmes, ils résistent à la révolution. Les républicains modérés ou timorés les écoutent; ils ouvrent un gouffre

(1) Ces messieurs appelaient mettre à l'index, désigner la maison qui ne s'est pas conformée aux règlements de la société. On l'interdisait en enjoignant aux autres commissionnaires de ne pas lui remettre des marchandises. On a été non-seulement jusqu'à imposer des amendes, mais jusqu'à envoyer, à la requête de la société, des assignations par huissier pour comparaitre devant elle.

dont nous ne pourrions sortir que par des efforts inouïs et par de grandes catastrophes.

Les bouapartistes comptent beaucoup sur le prince Louis ; les uns, anciens militaires ou fils de militaires, espèrent de la guerre, gloire, titres et honneurs ; les autres, gens de commerce ou industriels, croient que la guerre donnerait de l'activité aux affaires.

Les républicains qui ont fait tourner la révolution à leur profit ont demandé l'exercice de la souveraineté du peuple pour exploiter les masses. Le peuple qui n'a ni l'habileté, ni les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien user de son autorité, s'est laissé ravir la victoire avant d'avoir des institutions sociales, garantissant à chacun du travail et des moyens d'existence, ce qui n'a pu le soustraire à la merci de la classe qui possède tous les instruments de travail.

Une autre partie de la bourgeoisie a cherché à asseoir son pouvoir sur l'organisation du travail ; elle est devenue socialiste et a produit les saints-simoniens et les fouriéristes ; en principe, les premiers étaient fort voisins d'un système social égalitaire, puisque tous les hommes partaient d'un même point par leur capacité, mais ils étaient irrationnels quand ils voulaient accorder une prédominance à certaines facultés de l'homme ; leur système n'aurait jamais fait régner la paix dans la société, car de quel droit aurait-on accordé des privilèges aux poètes et aux savants ? Les hommes rusés et ceux qui ont une grande force musculaire auraient-ils accepté sans contestation une hiérarchie théocratique qui les aurait placés au troisième rang ? Leurs facultés ne sont-elles pas aussi des résultats de l'organisation des dons du Créateur comme l'imagination et la perspicacité ? Et pourquoi leur aurait-il été refusé d'en faire usage pour conquérir dans le monde les premières places ? Du reste, s'il y avait parmi les disciples de Saint-Simon des ambitieux qui ne rêvaient que leur élévation, il y avait aussi des hommes éminents par leur savoir et leurs bonnes intentions, sincèrement voués à l'amélioration du sort de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse.

Les fouriéristes veulent améliorer le sort du peuple, mais en l'assujettissant ; leur organisation sociale reposant sur le capital, le talent et le travail, l'homme qui sera riche et aura du talent, étant rétribué pour sa mise de fonds et pour ses œuvres, tiendra sous sa dépendance celui qui ne recevra que la rétribution du talent et du travail, et celui qui ne saurait que travailler serait assujéti aux deux autres.

Après l'énumération qui précède, on voit que nous avons encore bien des épreuves à subir avant que nous ayons une émancipation générale du peuple ; car il ne jouira de tous ses droits que quand nous aurons eu de grandes transformations sociales. Mais ses amis, ceux qui voudraient le voir assez instruit pour apprécier toute l'importance de son droit souverain ; qui veulent un état social où il y ait solidarité entre tous les membres de la grande famille veilleront sur lui, feront en sorte qu'il ne retarde pas encore par sa faute le jour où la société aura pour base des principes d'égalité, de liberté et de fraternité que Dieu a gravés dans le cœur de tous les hommes.

A. M.

Départements.

NORD. — Un certain nombre de Belges, vagabonds et gens sans aveu, s'introduisent de nouveau sur le territoire français. L'administration du département du nord a donné des ordres sévères pour qu'ils soient arrêtés et reconduits à la frontière.

Les maires des communes doivent tenir sérieusement à l'exécution de ces ordres et faire conduire ces individus devant le procureur de la République qui, s'ils n'avaient commis aucun délit, les mettrait à la disposition de l'autorité administrative.

Allemagne.

PRUSSE. — **BERLIN, 13 juillet.** — Le gouvernement britannique s'est montré disposé à entrer en relations avec le vicairé-général de l'Empire pour négocier des traités de commerce et reconnaître ainsi l'unité de l'Allemagne. J'apprends que la Russie de son côté, accrédiat un ambassadeur spécial auprès du vicairé-général. En ce qui concerne la France, la solution de cette question est encore douteuse.

MOLDAVIE. — **JASSY, 3 juillet.** — Cet après-midi, les troupes russes se sont avancées jusqu'à une lieue de la ville. Le quartier général est établi dans le domaine du prince Rosnowan. On les attend ici demain.

Angleterre.

LONDRES, 18 juillet. — La chambre des communes s'est occupée de la discussion du bill concernant les grandes routes. Plusieurs articles ont été adoptés. Après s'être ajournée, la chambre est rentrée en séance à 5 heures, mais comme il n'y avait pas 40 membres, la séance a été ajournée.

On lit dans le *Sun* : Nous sommes sans nouvelles directes de la Sicile, mais nous avons tout lieu de croire que la nouvelle de l'élection du duc de Gènes, fils de Charles-Albert, comme roi de Sicile, donnée par les journaux français est exacte.

On lit dans le *Globe* : Un journal de Vienne dit que le passage du Pruth par l'armée russe, a été officiellement annoncé au gouvernement Autrichien.

Irlande.

Le *Félon*, journal irlandais, publie une lettre de M. Devin Reilly, à S. E. le comte de Clarendon, incarcérateur général pour la reine et guichetier général de l'Irlande. « Mylord, est-il dit dans cette lettre furibonde, vous avez levé le masque et laissé de côté toute hypocrisie : vos juges à la figure enluminée, vos jurés assermentés et achetés, votre poignard caché sous un morceau de parchemin, tout cela fait place à votre loi. Vous décrêtez vous-même le verdict de félonie ; vous saisissez les journaux sans les avoir lus, et contre des publications que vous devinez être séditieuses, vous lancez des proclamations signées Clarendon et qui s'adressent à toutes les vieilles femmes. Voilà ce qu'en vos mains est aujourd'hui la loi anglaise ; je vous en félicite.

» Recevez l'hommage de votre mortel ennemi.

» THOMAS DEVIN REILLY. »

— Dans la même feuille, un rédacteur nommé Joseph Bresson, s'exprime ainsi : Férons d'Irlande, aux armes ! vous n'avez plus que peu de temps pour vous préparer à la lutte. Si vous devez succomber, n'oubliez pas qu'il est glorieux d'expirer tenant au poing une arme brisée ou rougie de sang. Aux armes !

— Le langage de la *Nation* n'est pas moins violent : « L'Irlande ne doit pas se laisser arracher le dernier de ses droits, celui de se réunir dans des clubs. Pas un club ne doit se laisser fermer sans avoir soutenu un siège. Ce droit enlevé, il ne reste plus aux Irlandais qu'à courber la tête et à mourir.

« Au 1^{er} août, la ligue comptera 100,000 hommes, 100,000 confédérés ; et si la force des influences morales est nulle, si les jurés continuent à se vendre, si l'on condamne des hommes honnêtes, il n'y aura plus qu'une ressource : en appeler au peuple irlandais ! »

Nouvelles diverses.

Le décret qui autorise les associations pour les entreprises de grands travaux publics a été très bien accueilli par tous les travailleurs, qui considèrent ce premier pas comme un acheminement à la cessation de l'antagonisme qui existe entre les capitalistes et les ouvriers. Il est à désirer que des intérêts occultes ne viennent pas arrêter l'essor que le gouvernement paraît vouloir donner aux associations d'ouvriers, et, pour éviter ce malheur, il faudrait que le ministre des travaux publics se hâtât d'indiquer quels sont les travaux pour lesquels les associations pourront se former dans les conditions exprimées dans le décret.

— Le choléra continue à Saint-Petersbourg. D'après le rapport du conseil de salubrité, qui vient d'être publié, il y a eu dans la journée du 4 de ce mois 1,064 nouveaux cas, 553 décès et 134 guérisons. Le lendemain matin, il y avait 2,983 cholériques en traitement.

A Moscou, le 30 juin dernier, le nombre des personnes atteintes du choléra était de 1,974, dont 30 ont succombé dans la même journée.

Jusqu'à présent le choléra, tant à Moscou qu'à Saint-Petersbourg, a borné ses ravages presque exclusivement aux classes inférieures de la société. Cette épidémie a surtout frappé des individus vivant dans une malpropreté extrême, adonnés à la boisson, ou dont la principale

nourriture consistait en fruits et en légumes peu mûrs

— Le général Courtais est toujours détenu à la conciergerie, une consigne sévère interdit de trop fréquentes communications entre lui et ses amis. Des personnes qui ont visité le général nous racontent qu'il paraît fort calme, et qu'il affirme à chacun que ses intentions étaient pures et que jamais il n'avait eu la pensée de trahir l'Assemblée nationale.

— On lit dans le *Courrier Français* :

« Les ouvriers italiens sont presque tous sous les armes et combattent pour l'indépendance. Tous les corps d'état sont tellement décimés, qu'on est obligé de faire des commandes considérables en Angleterre, de bottes, de casquettes, de chemises, etc. »

— On vient d'inscrire en belles lettres d'or, au-dessus de la porte de l'hospice des Enfants Trouvés, rue d'Enfer, ces quatre mots sublimes : *Enfants de la Patrie.*

ANNONCES.

DAGUERRÉOTYPE ARTISTIQUE

Le M. Adrien BERTRAND,

Gi-devant place des Terreaux, actuellement quai précédemment d'ORLÉANS, 39, à l'angle de la place d'Albon, en face le pont du Change, AU 1^{er} ÉTAGE.

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROIRÉ.

Epreuves de choix et SIGNÉES.

Tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompt et sans rechute des Maladies secrètes, Vice dans le sang, Dartres, Gâles, boutons, etc., par l'ESSENCE concentrée de Salsepareille d'Amérique, remède entièrement végétal. Son usage, très-facile et peu coûteux, ne nécessite ni dérangement dans les occupations, ni régime trop sévère. PRIX : 5 fr. le flacon, chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis l'hôtel du Parc.

On trouve, dans la même pharmacie, l'injection du docteur LUPPI, qui guérit en 3 ou 4 jours les Gonorrhées ou écoulements même les plus invétérés.

FOIRE DE BEAUCAIRE.

AVIS IMPORTANT.

Le propriétaire de l'HÔTEL DU NORD, ancienne maison Favrot, a l'honneur de prévenir qu'il continue d'offrir au public une table servie avec soin, promptitude et propreté ; des appartements confortables et un choix excellent de vins français et étrangers. Le tout à des prix très-modérés.

Le directeur-gérant, FAURES.

Lyon. — Imp. veuve AYNÉ, gr. r. Mercière, 44.

BAINS CALORIQUES

VAPEUR SÈCHE,

Rue BOURBON, 34, (à l'entre-sol) à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCQ a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec aromates.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aërien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout ; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées ; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries ; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps ; dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles ; l'enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours ; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries ; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager,

sont complètement guéris ; la lèpre, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le *noli me tangere* ou chancre : les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, la fièvre, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés, qui guérissent sans laisser de cicatrice. Quant aux chauds et froids, trois bains suffisent pour satisfaire entièrement la personne malade.

La RAGE, cette terrible maladie, est entièrement guérie, non seulement aussitôt la morsure, mais encore au premier accès, soit au bout de trente ou quarante jours. Nous ne saurions donc trop recommander l'emploi de ce moyen puissant de guérison aux malheureuses victimes de la RAGE.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires : *vieilles gouttières.*

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc.

Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison ; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROCQ une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours.